

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1301

présenté par  
M. Bothorel, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

I. – À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« conditionné au fait que le projet d'installation soit lauréat »

les mots :

« subordonné au fait que le projet d'installation soit retenu à l'issue ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« lauréats »

le mot :

« retenus »

et au mot :

« lauréat

les mots :

« candidat retenu ».

III. – À la fin de l'alinéa 14, supprimer le mot :

« précitée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.